

Votre garantie



Prestations en vigueur au 1^{er} janvier 2020

Régime général

Soins courants

Consultations - visites généralistes :

Adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée 100 %

Autres praticiens 100 %

Consultations - visites spécialistes :

Adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée 150 %

Autres praticiens 130 %

Autres :

Radiologie - Adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée 100 %

Radiologie - Autres praticiens 100 %

Analyses, auxiliaires médicaux 100 %

Ostéopathie, étio-pathie, chiropracteur, diététicien Forfait 45 € / an

Matériel médical :

Matériel, grand appareillage, orthopédie acceptée, achat de véhicules pour handicapés 220 %

Frais d'entretien 100 %

Médicaments

Médicaments à Service Médical Rendu (SMR) faible 100 %

Médicaments à Service Médical Rendu (SMR) modéré 100 %

Médicaments à Service Médical Rendu (SMR) important 100 %

Contraceptif prescrit non pris en charge par la Sécurité sociale 30 € / an

Dentaire

Soins dentaires 100 %

Prothèse fixe prise en charge :

Sur dent visible et non visible 150 %

Prothèse amovible 1 à 3 dents et plus 150 %

Orthodontie 190 %

Actes liés à l'orthodontie 160 % ou 190 %

Orthodontie refusée 90 %

Implantologie 180 € / implant

Prothèses dentaires 100 % santé 100 % des frais engagés

Hospitalisation ⁽¹⁾

Honoraires médicaux et chirurgicaux - Adhérents aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée 150 %

Honoraires médicaux et chirurgicaux - Autres praticiens 130 %

Frais de séjour 100 %

Participation forfaitaire > 120 € Oui

Frais de transports 100 %

Forfait hospitalier ⁽²⁾ 20 € / jour

Chambre particulière ⁽²⁾ 45 € / jour

Chambre particulière en ambulatoire 15 € / jour

⁽¹⁾ Y compris maternité.

⁽²⁾ Durée illimitée y compris en psychiatrie, maison de convalescence et de réadaptation.

Formule « ESSENTIELLE »

y compris
remboursement Sécurité sociale

Votre garantie (suite)



Prestations en vigueur au 1^{er} janvier 2020

Régime général

Appareillage

Prothèses auditives

Equipement 100 % santé

Frais d'entretien

Optique⁽³⁾

Monture

Verre simple

Verre complexe

Verre très complexe

Lentilles prises en charge ou non

Equipement (monture + verres) 100 % santé

Chirurgie réfractive par l'œil

⁽³⁾ En application du décret n°2019-21 du 11 janvier 2019 visant à garantir un accès sans reste à charge à certains équipements d'optique, aides auditives et soins prothétiques dentaires.

Prévention

Vaccin injection

Substitut nicotinique

Détartrage annuel complet

Examen annuel de prévention

Cure thermique

Formule « ESSENTIELLE »

y compris
remboursement Sécurité sociale

100 % + 550 € / prothèse

100 % des frais engagés

100 %

100 % + 60 €

100 % + 45 € par verre

100 % + 95 € par verre

100 % + 95 € par verre

180 € (76 € / an si refusée)

100 % des frais engagés

180 €

-

-

100 %

100 %

100 %

* CONDITIONS GENERALES DE PRISE EN CHARGE

- Les remboursements sont limités aux frais réels et sous réserve de prise en charge par le régime obligatoire (sauf mention contraire).
- Les taux du régime obligatoire et le total sont donnés à titre indicatif dans le cadre du respect du parcours de soins coordonnés au 01/01/2008.
- Le remboursement du régime obligatoire est énoncé avant :
 - déduction de la participation forfaitaire (1€ au 01/01/2008),
 - déduction des franchises médicales (Décret n° 2007-1937 du 26/12/2007).
- La participation forfaitaire des actes supérieurs à 120 € est prise en charge par la mutuelle.
- Dans le cadre du hors parcours de soins coordonnés, la mutuelle ne prend pas en charge la majoration du ticket modérateur ni les dépassements d'honoraires.
- Les pourcentages indiqués s'appliquent au tarif de responsabilité ou à la base de remboursement de la sécurité sociale.

Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473, numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.

La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), mutuelle régie par le Livre II du Code de la Mutualité, dont le siège social est situé 4 rue d'Athènes, 75009 PARIS, immatriculée sous le numéro SIREN 775 678 584.



Assureur



Assureur et gestionnaire

